

Le CN joue de malchance

par J.-Claude PAQUET
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — La réfection de la voie ferrée à l'endroit du glissement de terrain, à Saint-Fabien, devait permettre la réouverture du trafic ferroviaire dès le 27 janvier dernier, selon les prévisions des ingénieurs du Canadien National. Mais un nouveau glissement survenu le 23 janvier, et qui a occasionné un nouvel affaissement de la voie de l'ordre de un à deux pieds, a compromis cette reprise du trafic pour plusieurs semaines à venir, semble-t-il.

Effectivement, les travaux de réfection étaient pratiquement terminés, la nouvelle voie ayant été mise en place. Selon M. Emery Leblanc, directeur des relations publiques du CN, à Montréal, des ingénieurs et ouvriers travaillaient constamment sur les lieux, et il faudra vraiment

effectuer un travail en profondeur, afin d'immobiliser cette masse instable.

Selon M. Leblanc, il n'est pas question de modifier le tracé de la voie ferrée, mais il faudra peut-être plusieurs semaines avant de trouver une solution définitive au problème.

Plusieurs déraillements

Outre ce problème, le Canadien national a connu plusieurs déraillements dans l'Est du Québec dont un survenu sur le pont de la rivière de l'Anse-à-Beaufils, alors que sept wagons dégringolaient en bas du pont.

Quelques jours plus tôt, deux wagons se sont heurtés dans la cour de triage de Gaspé, à la suite d'une défectuosité du système d'aiguillage. Deux wagons ont aussi quitté la voie lors d'un déraillement à Grande-Rivière, à une vingtaine de milles de

Percé, et deux autres enfin ont quitté la voie à Fort Prevel.

À la suite d'une enquête, les autorités affirment que des inspections régulières sont effectuées, mais que c'est véritablement un mauvais sort qui s'acharne contre le Canadien National. Ces différents accidents, qui

n'ont pas fait de blessés, n'ont cependant pas nui considérablement au trafic ferroviaire, puisque les réparations étaient effectuées rapidement.

Un porte-parole de la compagnie affirme que la voie est en aussi bon état en Gaspésie qu'ailleurs, et que ces accidents ne seraient que le fruit du hasard.

Levesque retourne en prison pour six jours

par Lucien LATULIPPE

La preuve sur le cautionnement de Gaétan Levesque, âgé de 24 ans, de Montréal, a été reportée à mercredi prochain. Le jeune homme est accusé de vol qualifié et de votes de fait dans l'intention de blesser ou de mutiler.

Gaétan Levesque est soupçonné d'avoir blessé, avec une fourchette à rosbif, Jean Létourneau, âgé de 35 ans. Le présumé attentat s'est déroulé dans une maison de l'avenue Sainte-Genève, dimanche dernier, vers 2h de la nuit. Les objets volés sont deux jupes et de l'argent.

M. Létourneau a été frappé au visage et au corps à de multiples reprises. Les médecins ont dû pratiquer une centaine de points de suture pour fermer les plaies. La vie de M. Létourneau n'est toute-

fois pas en danger, bien qu'il ait perdu beaucoup de sang.

Pris sur le fait

Par ailleurs, quatre individus ont été pris sur le fait, hier matin, dans une maison de la rue Saint-Vallier est. Deux sont âgés d'une vingtaine d'années et ils ont comparu en cour des sessions de la paix, hier après-midi, pour nier les accusations. La preuve sur la caution a été remise.

Deux mineurs étaient de la partie. Ils ont été traduits en cour du bien-être social, hier aussi.

Les suspects étaient entrés par effraction dans l'un des logements de la maison de rapport, pendant l'absence de ses occupants. Ils avaient préparé des objets pour les emporter et ils étaient à prendre un petit coup lorsque les policiers les ont surpris.

Trois jeunes gens sont soupçonnés de 25 vols

par Lucien LATULIPPE

Trois jeunes gens seraient les auteurs de quelque 25 cambriolages qui ont eu lieu dans plusieurs villes de la Rive-Sud. Ils ont été arrêtés par le poste de la Sûreté du Québec à Charny et ils seront appelés, prochainement, à comparaître sur sommation à la Cour du bien-être social.

Ces vols avec effraction ont été commis dans des maisons privées où les voleurs dérobaient téléviseurs, appareils stéréophoniques, argent, bijoux et autres articles. Quelques plaignants estimaient leur butin à \$6.000 et ainsi le butin au total serait de

\$40.000. Une petite partie a été récupérée.

La Sûreté du Québec a également intercepté, hier, un individu que la police de Québec cherchait en rapport avec le hold-up qui a eu lieu à la banque Toronto-Dominion du 100 d'Youville, le 18 janvier dernier. Deux individus masqués avaient dérobé quelque \$1.700.

Une vérification de routine sur le boulevard de la Capitale a permis l'arrestation du suspect sur qui pesait un mandat. Le complice est encore au large.

Les deux voleurs s'étaient enfuis à pied et ils avaient semé leur déguisement que les policiers ont récupéré. Une arme à feu avait aussi été trouvée dans les parages.

À la défense des gardiens de prison

KINGSTON, Ont. (PC) — M. John Dowsett, directeur de la prison à sécurité maximum de Millhaven a nié, hier, l'existence d'une "bande de voyous" parmi les gardiens de la prison.

"Il n'existe pas de régime de terreur à Millhaven" a dit M. Dowsett, qui quitte demain pour un nouveau poste en Colombie-Britannique. Il sera remplacé par un comité de direction.

"J'ai été là pendant trois ans et jamais je ne me suis senti menacé, a-t-il dit dans une interview. "Jamais aucun membre du personnel ne m'a dit qu'il avait été directement menacé."

Il a ajouté qu'il avait entendu dire indirectement que certains membres du personnel avaient peur de certains autres.

Les membres d'une sous-commission de la Chambre des communes, qui mènent une enquête sur la violence dans les prisons ont entendu cette semaine des récits d'actes de violence commis sur le terrain de stationnement de la prison de Millhaven et ailleurs par des gardiens dont l'identité n'a pas été divulguée.



Déraillement sur le pont de la rivière de l'Anse-à-Beaufils.

Collaboration: Mytan Photo

PROCEZ-VOUS LE BÂTON MAGIQUE LUMINEUX...
DURABLE TANT QU'IL N'EST PAS SORTI DE SON EMBALLAGE.

SANS PILE — SANS FIL — SANS FEUX... RESTE LUMINEUX PENDANT 2 JOURS

CYALUME®

"QUAND VOUS AVEZ BESOIN D'UNE LUMIÈRE D'URGENCE"

PLIER LE BÂTONNET ET AGITER
NE GÈLE PAS

149
CHACUN



- Ne dégage pas de chaleur
- Sans flamme, non toxique
- S'allume instantanément
- Peut être utilisé sous l'eau
- Ne gèle pas
- Camping; chasse; pêche
- Excursions dans le bois
- Ski; auto-neige
- Secours routiers
- Éclairage d'urgence pour: hôpitaux et maisons privées
- Polices et pompiers
- Études des courants fluviaux
- Chantiers de construction et dans les mines.

Représentant
exclusif
pour Québec,
Beauce,
Saguenay,
Lac-St-Jean.

Martel

175, rue Racine, Loretteville — 842-3627



PANNE
D'ELECTRICITE
SKI DE FOND
MOTONEIGE

Pour le
carnaval

Pour vos
soirées
Cyalume
comme
pendentif
ou lumière
à la main

Prix
spécial
pour
groupes

Spécial
149

Boîte de 50
110

Quantité supérieure
prix sur
demande. Com-
mandes postales
acceptées. Ajour-
ner Taxe 8%.

MARTEL
175, Racine
Loretteville

Vous avez de la difficulté à vous servir du téléphone à cause de troubles de l'ouïe, de la vue, de la parole, ou de troubles moteurs? Vous connaissez des gens qui ont ce problème?

Bell Canada peut vous proposer des moyens de surmonter ces difficultés.

Demandez la brochure gratuite "Le téléphone au service des handicapés", en appelant Bell Canada à 688-8713.

Les p'tits conseils de Bell Canada... rappelez-vous-en!

Le téléphone au service des handicapés.

Bell
Canada



côte-nord gaspésie bas saint-laurent le grand-portage

l'est du québec

dans nos régions



Il faut livrer

Rues bloquées ou non, le père d'un jeune camelot a décidé de livrer LE SOLEIL. Contre le banc de neige de huit pieds obstruant l'une des rues de La Pocatière, attendant que la bourrasque s'atténue un moment, la rencontre imprévue du journaliste et du livreur du SOLEIL, avec son traineau surmonté d'une boîte à journaux, méritait certainement un instantané... pour la postérité!

L'Amiante

Etablie dans le centre commercial de Thetford Mines depuis 27 ans, la chaîne de magasins à rayons Continental fermera son établissement en mai prochain pour des raisons de rentabilité. Une quinzaine d'employés seront mis à pied.

Portneuf

Des révisions ont été apportées aux prévisions budgétaires de la région. Le Tardivel pour l'exercice financier 1976-1977. Ces révisions s'inscrivent dans les secteurs salaires qui passent de \$4.833.872 à \$7.179.642 et des bénéfices marginaux qui augmentent de \$204.076 à \$258.011. Ces révisions ont été rendues nécessaires, compte tenu des dispositions de l'entente intervenue dans le secteur de l'enseignement.

La Rive-Sud

Centre de force de la Rive-Sud, un nouvel organisme regroupant une quinzaine de leveurs de poids prépare déjà une compétition pour le 5 février prochain. Le président, M. Henri Cayer, a révélé que le

public est invité à la polyvalente de Lévis, à compter de 13h.

Côte-Nord

Une kermesse des oeuvres a lieu aux Galeries montagnaises de Sept-Iles, et ce jusqu'à samedi. Cette initiative a pour but de venir en aide aux différentes associations sans but lucratif de la région. Le Module d'épanouissement à la vie, pour un, tiendra un kiosque où il y aura vente de pâtisseries faites par des dames bénévoles. De la documentation sera disponible à propos des comités de loisirs, préscolaire, scolaire, services communautaires, centre de dépannage et les Ateliers populaires de Sept-Iles.

Bas-Saint-Laurent

L'Association des assureurs-vie du Bas-Saint-Laurent a un nouvel exécutif. Les élections qui ont eu lieu lors de l'assemblée générale annuelle tenue récemment ont porté à la présidence M. Fernand Morin, à la vice-présidence, Lucien Couture et Gaston Brisson. M. Hildebrand Gagnon agira comme secrétaire-trésorier.

Le projet de la troisième polyvalente sera réétudié

par Gilles OUELLET
du bureau du Soleil

SEPT-ILES — La construction tant réclamée depuis quatre ans d'une troisième école polyvalente à Sept-Iles sera reconsidérée.

La Régionale du Golfe se penchera sur la formule des écoles de secteur qui accueilleraient les étudiants des niveaux secondaire I et II, et réévaluera la vocation des deux actuelles écoles polyvalentes.

M. Jean-Claude Roy, président de la Commission scolaire régionale, a confié au SOLEIL, hier, les réflexions qu'il soumettra demain soir au Conseil des commissaires qui devrait réunir une cinquantaine de représentants de Sept-Iles, Port-Cartier, Schefferville, Gagnon, Fermont et Havre-Saint-Pierre.

Selon M. Roy, la conception des écoles polyvalentes a évolué et il devient peu probable qu'on construise d'autres écoles pour 2.000 étudiants et plus au Québec; on se dirigera plutôt vers des écoles plus petites, à dimension plus humaine.

Mêlé au monde scolaire depuis déjà quelques années, M. Roy affirme que les parents favoriseraient les écoles de secteur surtout pour les élèves du premier cycle du secondaire qui entrent généralement dans les polyvalentes vers l'âge de 13 ans.

Plusieurs parents auraient développé une antipathie envers les polyvalentes, n'y voyant souvent que des sources de conflits, un manque de discipline, une absence d'encadrement et de surveillance de leurs enfants.

Mais afin de donner plus de rigueur au dossier, M. Roy suggère qu'une étude approfondie soit conduite sur les avantages et les désavantages des polyvalentes actuelles et des écoles de secteur; des fonctionnaires de la Régionale, des commissaires, des parents et des professeurs devraient collaborer à cette étude dans l'esprit de M. Roy.

La première école de secteur pourrait bien être dans le parc Ferland, un parc de maisons mobiles, où un complexe scolaire sera construit sous l'initiative de la Commission scolaire locale, et qui recevra quelque 600 enfants. Des membres de la Régionale voudraient bien se joindre au projet pour un centre intégré où il y aurait de la place pour quelque 300 à 400 étudiants de secondaire I et II du secteur.

Éventuellement, deux autres écoles de secteur, organisées grâce à un réaménagement des facilités scolaires en place, décongestionneraient les polyvalentes Manikoutai et Jean-du-Nord, qui reçoivent en ce moment

4.125 étudiants en tout, soit 725 de plus que prévu initialement.

Concernant la vocation à donner aux polyvalentes avec l'arrivée des écoles de secteur, M. Roy verrait bien l'école Manikoutai convertie en une école technique et professionnelle,

alors que Jean-du-Nord développerait une vocation d'enseignement général.

Ces deux écoles sont relativement neuves, la plus récente, Jean-du-Nord ayant été inaugurée il y a trois ans. La construction de la troisième école polyvalente, tel que demandé la pre-

mière fois le 12 janvier 1973, coûterait environ \$10 millions aujourd'hui.

Plus de 40 démarches officielles effectuées auprès des plus hautes autorités gouvernementales se sont révélées infructueuses pour cette troisième polyvalente.

Vente du traversier N.A. Comeau à une compagnie de Terre-Neuve

Le N.A. Comeau, traversier québécois, qui pourrissait dans le bassin Louise à Québec, depuis deux ans déjà, a été vendu au plus haut soumissionnaire, soit la compagnie Puddister Trading Co Ltd. de St-Jean Terre-Neuve. Le navire effectuera la traversée entre Sainte-Barbe (Terre-Neuve) et Blanc Sablon (Québec).

On sait que le précédent gouvernement s'était porté acquéreur de la compagnie Matane Godbout et, par le fait même, devenait propriétaire du N.A. Comeau, un navire qui s'avérait inutile par la suite et pour lequel le gouvernement péquiste a réussi à obtenir \$170.000.

On se rappellera que ce traversier avait à nouveau fait la manchette en décembre dernier alors qu'un des soumissionnaires, la compagnie les "Navires océanographiques Rimouski Inc." en avait offert \$20.000. Cette compagnie privée espérait le convertir en bateau de recherche océanographique. C'est alors que M. Lessard, désirant contribuer à l'essor de la recherche océanographique au Québec, avait offert de le céder à l'institut national de la recherche scientifique pour être mis au service des océanographes québécois.

Dans cet esprit, M. Lessard a entrepris différentes démarches auprès des ministères concernés. Dans une lettre adressée au ministre, M. Robert Després, président de l'Université du Québec, se dit dans l'impossibilité d'envisager une telle hypothèse. En effet, à la suite d'expertises effectuées par la firme C.A.N.A.T., de Montréal, il est apparu que ce navire ne répondait pas, sous réserve de réparations et de transformations majeures, aux besoins de la recherche océanographique au Québec.

Monsieur Després prenait alors en considération:

- la valeur de ce navire;
- les réparations nécessaires pour hausser le navire de sa ligne de

flottaison, le remettre à flot et le faire fonctionner, ce qui coûterait près d'un demi-million de dollars;

— le coût des transformations minimales pour en faire un navire de recherches océanographiques répondant aux normes de classification et de navigation, à tout le moins sur le golfe Saint-Laurent dans son entier.

Pour sa part, le ministre de l'Industrie et du Commerce qui avait également été consulté, espère pouvoir procéder à des réaménagements sur le navire-école E.P. le Québécois et

ne prévoit pas pouvoir utiliser un navire comme le N.A. Comeau.

Il en fut de même du ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche qui ne prévoit pas avoir besoin d'un tel navire.

Ces diverses consultations auprès des organismes concernés ont convaincu le ministre des Transports de la nécessité de vendre, au plus offrant, ce navire impropre à la recherche océanographique et qui avait été trop longtemps constitué comme une perte sèche pour le gouvernement.



Le traversier N.A. Comeau

FETES D'HIVERTISSEMENTS

HITACHI



\$759

26" COULEUR HITACHI

Ce téléviseur de 26 pouces à état solide vous offre tout le perfectionnement digne de porter le nom Hitachi. Electro A.P.S. avec réglage automatique de la couleur, de la nuance, de la luminosité et du contraste. AFC, synchronisation de précision à mémoire, meuble fini noyer monté sur roulettes. Un téléviseur qui donne une belle image et qui fait belle figure. De plus, il est offert à un prix spécial très bas pour souligner un événement plus que spécial: les fêtes d'hivertissements.

\$759

QUELQUES MODELES 1976 HITACHI A
PRIX DE DEBARRAS (FINANCEMENT SUR PLACE)

dynamic Tv

REPARATIONS
DE RADIOS ET
TV DE TOUTES
MARQUES.

167 EST, 80e RUE, CHARLESBOURG, QUEBEC 7 (coin boul. Henri-Bourassa)
TEL.: 623-5404

C'est bien simple!

Des régimes enregistrés dépôts-retraite, il n'en existe pas de plus simples que celui de la Banque Provinciale.

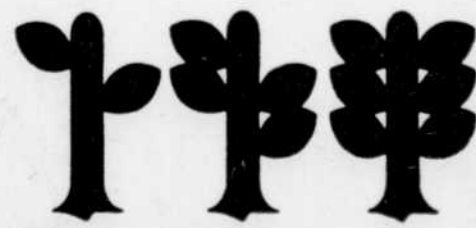
Aussi simples qu'un compte de banque

Il suffit d'un dépôt initial minimum de \$200 pour adhérer au régime. Par la suite, vous restez libre d'effectuer les dépôts de votre choix (minimum: \$50) au moment qui vous convient.

À la Banque Provinciale, vous ne payez ni frais d'adhésion, ni frais d'administration, ni frais de commission. Et vous recevez même un livret où vous pouvez suivre l'évolution de votre régime.

Aussi flexibles qu'un compte de banque

Vous pouvez alimenter votre régime enregistré de trois façons à votre gré:



Dépôts-retraite

- 1) Versements facultatifs. En respectant les minima mentionnés plus haut.
- 2) Virements systématiques. À votre demande, la banque peut effectuer des virements périodiques de votre compte d'épargne à votre régime.
- 3) Plan "B". La banque peut vous prêter de l'argent pour vous permettre de profiter des avantages-impôts pour l'année 1976. Remboursable en dix versements mensuels, ce prêt est consenti en janvier et février seulement et à un taux inférieur à celui des prêts

personnels. Les intérêts de ce prêt sont déductibles de votre revenu imposable.

Avantageux à tous points de vue.

Vous bénéficiez d'un taux d'intérêt qui s'adapte aux fluctuations du marché et qui est toujours supérieur au taux de l'épargne spéciale. En plus, bien sûr, de profiter des avantages inhérents à ce régime.

Hâtez-vous!

Vous avez jusqu'au 1er mars 1977 pour vous inscrire si vous désirez bénéficier des avantages-impôts pour 1976.

la
banque
d'ici.

banque provinciale